

« Dialoguer avec la CNV pour mieux coopérer » Dans le cadre de la Certification RS 6609

Certificateur : La COOP CNV

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/05/2027

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE DE 7 JOURS (SOIT 49 HEURES)

Public visé

Cette formation s'adresse à tout professionnel éligible à la certification « *Dialoguer avec la CNV pour mieux coopérer* » (plus de détail ci-dessous, dans le règlement de la certification)

Pré-requis

Sans prérequis

Modalités d'admission et délais d'accès

- Les inscriptions se font en ligne et sont confirmées après vérification de l'éligibilité à la certification.
- Les inscriptions sont ouvertes dans la limite du nombre de places disponibles jusqu'à 12 jours avant le 1er jour de la formation. Pour les demandes urgentes, n'hésitez pas à nous contacter. Si le stage est complet, nous vous proposerons une place en liste d'attente.

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap : Nous avons à cœur de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, nous sommes à votre écoute pour faciliter votre formation. Merci de nous consulter au préalable afin de prévoir une salle accessible aux personnes à mobilité réduite ou d'aménager le contenu et le support de formation à vos besoins. Contact : contact@ahimsa-academy.org

Nature de l'action (article L.6313-CT)

L'action suivie est une action de formation

Compétences visées par le titre

Cette formation permet aux actifs œuvrant pour le bien commun, de développer leurs compétences relationnelles et comportementales, afin d'appliquer, dans leurs relations de travail, les valeurs humanistes et coopératives affichées par leur organisation.

Cycle de sept journées de formation visant à l'acquisition des quatre compétences suivantes :

C1 Se préparer au dialogue professionnel, en clarifiant son intention relationnelle dans une situation de travail donnée, puis en nommant les émotions et les besoins en jeu pour soi, afin de s'engager dans l'échange à partir d'une posture ouverte et sincère.

C2 Considérer le vécu relationnel de son interlocuteur, dans la situation de travail donnée, en différenciant les faits des interprétations, puis en formulant des hypothèses sur ses émotions et sur ses besoins, afin d'aborder le dialogue professionnel dans le respect des besoins de chacun.

STRATEGY SCENARISTS | 35 rue de Chanzy Paris 75011 | Numéro SIRET : 80829100900039 | Numéro de déclaration d'activité : 11756489675 (auprès du préfet de région de : Ile de France) - Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



C3 Mener le dialogue professionnel à partir des besoins mutuels y compris ceux liés aux situations de handicap afin d'aboutir à un accord sur ceux à prioriser, en alternant séquences d'écoute empathique (avec reformulation des besoins de l'autre) et séquences d'expression de ses propres besoins, puis en validant avec son interlocuteur les besoins prioritaires à couvrir dans la situation de travail donnée.

C4 Conclure le dialogue professionnel par un plan d'actions coopératives afin d'assurer la satisfaction durable des besoins priorités en s'accordant avec son interlocuteur sur les actions à mettre en œuvre puis en validant avec lui les conditions de suivi des engagements respectifs dans la situation de travail donnée.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de ces sept journées de formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le cadre dans lequel s'inscrit le processus CNV : intention de la CNV, attention portée au présent, connexion à soi et à l'autre
- Identifier les 4 étapes du processus CNV : observations des éléments déclencheurs, sentiments/émotions indicateurs de besoins satisfaits ou non satisfaits, demande pour évolution de la situation
- Différencier une observation d'un jugement ou d'une interprétation et mesurer leur impact sur la relation
- Différencier un sentiment d'un jugement masqué
- Différencier un besoin de la manière de le satisfaire
- Différencier une demande d'une exigence
- Clarifier ce qui se passe en soi à l'aide du processus CNV
- Discerner les 4 manières d'accueillir des paroles difficiles à entendre ou des actes difficiles à accepter
- Identifier les composantes de l'écoute empathique : intention, silence, reformulation, qualité de présence
- Différencier l'écoute empathique et les autres habitudes d'écoute
- Reformuler les sentiments et les besoins de l'autre
- Traduire les jugements en sentiments et besoins
- Identifier les différents types de demande : connexion, reformulation et action
- Formuler des demandes claires, concrètes, réalisables, au présent et négociables
- Clarifier ce qui se passe en soi (auto-empathie) et l'exprimer à l'aide du processus CNV au service de la relation et de sa propre évolution (expression authentique)
- Formuler un remerciement selon les 4 étapes du processus CNV pour soutenir la reconnaissance et la coopération
- Reconnaître l'importance des besoins respectifs en situation de désaccord et savoir les nommer et les accueillir
- Distinguer les trois phases du dialogue que propose le processus CNV : auto-empathie, expression authentique et empathie,
- Utiliser avec discernement et en alternance les trois phases du dialogue en fonction du contexte - Élaborer et prioriser des stratégies prenant en compte les besoins de chacun et en choisir une ensemble pour commencer
- Mettre en œuvre les conditions de suivi des engagements respectifs
- Clarifier les besoins derrière l'expression et l'écoute d'un NON
- Exprimer et recevoir un retour constructif (feedback) sur des besoins satisfaits ou insatisfaits selon le processus CNV

Programme détaillé par demi-journée

MATINEE 1

- Reconnaître les facteurs qui entravent et ceux qui facilitent la Communication
- Comprendre la place de l'intention et de l'attention dans la CNV
- Découvrir les 4 composantes du processus

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



APRÈS-MIDI 1

- Différencier une observation et une interprétation
- Différencier un sentiment et un jugement masqué
- Différencier un besoin et une stratégie

MATINÉE 2

- Différencier une demande et une exigence
- Clarifier ce qui se passe en soi : approche de l'auto-empathie
- Reconnaître les 4 façons de recevoir un message

APRÈS-MIDI 2

- Ancrer les différentes composantes du processus CNV
- Développer sa capacité à traduire des jugements (sur soi et sur les autres) en besoins
- S'entraîner à formuler une demande d'action selon les critères CNV

MATINÉE 3

- Expérimenter l'auto-empathie pour clarifier ses besoins
- Mettre en cohérence son intention relationnelle avec ses valeurs
- Établir un lien avec son interlocuteur par une demande de connexion

APRÈS-MIDI 3

- Différencier l'écoute empathique et les autres attitudes d'écoute
- Identifier les ingrédients de l'écoute empathique
- Pratiquer l'écoute empathique silencieuse

MATINÉE 4

- Pratiquer l'écoute de son interlocuteur avec une reformulation interrogative sous forme de sentiments et de besoins
- Valider avec son interlocuteur une synthèse de ses besoins
- Clore le temps d'écoute empathique par une ouverture au dialogue

APRÈS-MIDI 4

- Mobiliser l'auto-empathie pour se préparer au dialogue à partir d'une posture sincère et ouverte
- Savoir demander de l'empathie pour aider à mieux clarifier ses besoins quand cela est nécessaire
- Formuler sincèrement un remerciement selon les critères de la CNV

MATINÉE 5

- Distinguer les trois phases du dialogue : empathie, auto-empathie et expression authentique
- Utiliser avec discernement et alterner les trois phases du dialogue en fonction du contexte
- S'exercer à l'expression authentique en s'adaptant à son interlocuteur (rythme du dialogue, niveau de langage) pour être au service de la relation

APRÈS-MIDI 5

- Pratiquer le dialogue en nommant les besoins respectifs,
- Élaborer plusieurs stratégies alternatives avec son interlocuteur pour en retenir une qui tienne compte des besoins de chacun

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



- S'accorder avec son interlocuteur sur les conditions de suivi des engagements respectifs

MATINÉE 6

- Utiliser les 4 composantes du processus CNV pour maintenir le dialogue avec son interlocuteur en situation de désaccord
- Dire NON en restant au service de la relation
- Entendre NON en restant au service de la relation

APRÈS-MIDI 6

- (Se) préparer à donner ou recevoir un retour constructif (feed back)
- Formuler un retour constructif (feed back) selon le processus CNV
- Utiliser le retour constructif (feed back) au service de la performance (individuelle et collective)

MATINÉE 7

- Renforcer sa pratique des étapes du processus et des différenciations clefs.
- Consolider ses compétences d'auto-empathie pour se préparer à un dialogue professionnel à fort enjeu
- Exercer ses compétences au dialogue en contexte de travail à distance.

APRÈS-MIDI 7

- Préparer, mener et conclure un dialogue professionnel à fort enjeu à partir d'une phrase difficile à entendre (examen blanc).

Les moyens d'encadrement

La formation est animée et encadrée par un formateur certifié du CNVC® et habilité à former par La Coop CNV (organisme certificateur)

Le CNVC® est le seul organisme habilité à délivrer des certifications en Communication NonViolente. La certification est renouvelée chaque année, sur la base d'un bilan écrit et d'une évaluation des activités et des formations.

Modalités, moyens et outils pédagogiques

La formation est construite de manière à permettre aux stagiaires d'être acteurs de leur formation.

Strategy Scenarsits adapte ses modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et à ses stagiaires grâce à 3 démarches concomitantes :

- Conception d'un scénario pédagogique ; chaque étape est le plus petit possible en amont de la formation et ajustée au fur et à mesure,
- Alternance entre transmission auditive, visuelle et expérientielle
- Enseignement basé sur des notions clefs.

La formation alterne ainsi :

- Apport théorique succinct
 - Démonstration
 - Débriefing de la Démonstration avec complément d'apports sur le sens ou la méthodologie
 - Pratique
 - Débriefing de la pratique et dernier apport récapitulatif
 - Mouvements corporels
- Les démarches utilisées favorisent la mémorisation et la compréhension.

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



La formation se déroule en salle (à l'exception de la dernière journée qui se déroule à distance, avec des moyens digitaux adaptés) avec tout ou partie des supports suivants pour soutenir, illustrer et rythmer l'animation :

- Paperboard, feutres de couleurs différentes
- Jeux pédagogiques et jeux de rôles adaptés aux situations rencontrées par le public
- Affiches au sol, cartes, musique, livres, ardoises, cartes postales, pelotes de laine
- Consignes détaillées de jeux de rôle
- Supports personnels d'activité.

Moyens techniques

La formation se déroulera dans une salle assez grande pour permettre à tous les stagiaires et formateurs d'être assis sur des chaises disposées en cercle. D'autres espaces pourront être utilisés pour les exercices en petits groupes.

Pour les personnes à mobilité réduite, nous sommes vigilants à ce que nos salles soient accessibles, merci de nous consulter au préalable.

Modalités d'évaluation et de suivi de l'action de formation

Évaluation des acquis des stagiaires :

- Le stagiaire remplit en amont et après la formation, un questionnaire d'auto-évaluation de ses compétences. Cet auto-positionnement permet à l'apprenant de situer son niveau de compétences en lien avec les objectifs pédagogiques du programme et d'exprimer ses attentes. C'est également un moyen pour le formateur de prendre connaissance, en amont de la formation, du niveau de compétences de chacun et les attentes afin de préparer sa formation.
- Le formateur évalue durant la formation les acquis de chaque stagiaire, en fonction des modalités de son choix (mise en situation, observation, Quiz...), et détermine si les compétences visées au programme sont « acquises », « en cours d'acquisition » ou « non acquises » par chacun.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires :

- Un questionnaire de satisfaction « à chaud » est rempli à la fin de la formation par le stagiaire afin d'évaluer son niveau de satisfaction sur le contenu, la pédagogie, l'organisation et la logistique.

Un certificat de réalisation et une attestation de compétences seront délivrés à l'issue de la formation.

Information sur les modalités de la certification

La formation décrite dans ce programme prépare à la certification « **DIALOGUER AVEC LA COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV) POUR MIEUX COOPERER** » délivrée par LA COOP CNV.

L'extrait du règlement de la certification présenté ci-dessous, indique les conditions d'inscription et de passage de la certification, les critères et les documents délivrés en cas de réussite :

Publics concernés :

Tous les publics d'actifs souhaitant développer leurs compétences relationnelles et comportementales, afin de mettre en œuvre, dans leurs relations de travail, les valeurs humanistes et coopératives (bienveillance, écoute, confiance, altérité,...)

- affichées par les entreprises pour lesquelles ils travaillent (salariés),

STRATEGY SCENARISTS (nom commercial : Ahimsa Academy) | 35 rue de Chanzy Paris 75011 | Numéro SIRET : 80829100900039 | Numéro de déclaration d'activité : 11756489675 (auprès du préfet de région de : Ile de France) Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



- affichées par les entreprises avec lesquelles ils coopèrent (travailleurs non-salariés),
- affichées par les entreprises qu'ils aspirent à rejoindre (demandeurs d'emploi).

Pour accéder à la certification, le candidat devra avoir suivi le cursus de formation dédié et dispensé par LA COOP CNV ou par tout autre organisme de formation habilité à former par LA COOP CNV. L'accès au cursus de formation ne nécessite quant à lui aucun prérequis.

Art. 1. Constitution de la certification délivrée par LA COOP CNV

La certification s'obtient à l'issue d'une session individuelle d'évaluation certificative d'une durée de 30 minutes menée à distance par un jury composé de deux membres.

Le jury évalue le candidat conformément aux prescriptions du référentiel de certification.

La certification est octroyée à l'issue de la session individuelle d'évaluation certificative par l'obtention d'un score global au moins égal à 70 sur 100.

La date de la session individuelle d'évaluation certificative est choisie par le candidat parmi celles proposées par La Coop CNV.

Art. 2. Modalités d'accès à la certification délivrée par LA COOP CNV

Seuls les candidats inscrits auprès de LA COOP CNV, directement ou par un organisme habilité à former par LA COOP CNV peuvent accéder à la certification. L'inscription s'entend du paiement des frais d'inscription à la certification pour une session déterminée.

Une fois le candidat inscrit, il se voit attribuer par courriel un identifiant et un mot de passe provisoire, qui expire dès le lendemain de la date fixée pour sa session individuelle d'évaluation certificative. Ces éléments servent au candidat à accéder à la plateforme de LA COOP CNV où il peut visualiser toutes les informations pratiques et contractuelles attachées à son inscription.

Art. 3. Modalités de convocation à la certification de LA COOP CNV

LA COOP CNV transmet par courriel au candidat, au moins un mois avant le déroulement de la session individuelle d'évaluation certificative, une convocation comportant :

- La liste des pièces recevables pour justifier de son identité.
- les heures de début et de fin de la session individuelle d'évaluation certificative.
- le lien pour accéder à la salle virtuelle de déroulement de la session individuelle d'évaluation certificative.
- Le descriptif de la session individuelle d'évaluation certificative : modalités d'évaluation, durée, contenu et grille de notation.
- Le règlement de la certification.

Art. 4. Organisation des sessions individuelles d'évaluation certificative par LA COOP CNV

Préalablement à la tenue de chaque session individuelle d'évaluation certificative, le responsable de session, dûment désigné par LA COOP CNV, s'assure que les conditions matérielles du déroulement de la session individuelle d'évaluation certificative (outils numériques notamment), sont mises à disposition du candidat.

5 minutes avant le début de chaque session individuelle d'évaluation certificative, le responsable de session s'assure que le candidat est présent.

Dans l'affirmative, il vérifie l'identité du candidat. Si l'identité du candidat ne peut pas être attestée, la session individuelle d'évaluation certificative est annulée. Cette annulation est inscrite dans un procès-verbal d'incident dressé par le responsable de session et co-signé par le candidat avec une date de report de la session individuelle d'évaluation certificative choisie par le candidat parmi celles proposées par LA COOP CNV.

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



Au-delà de 5 minutes de retard du candidat sur l'heure indiquée dans les convocations, la session individuelle d'évaluation certificative est annulée. Le responsable de session constate son absence et dresse un procès-verbal d'absence.

Lorsqu'un incident technique ou autre intervient au cours d'une session individuelle d'évaluation certificative et qu'elle perturbe son bon déroulé, celle-ci est immédiatement interrompue et annulée. Cette annulation est inscrite dans un procès-verbal d'incident dressé par le responsable de session et co-signé par le candidat avec une date de report de la session individuelle d'évaluation certificative choisie par le candidat parmi celles proposées par LA COOP CNV.

Afin de pouvoir établir les faits en cas de réclamation ou de fraude, et sous réserve de l'accord explicite du candidat, la session individuelle d'évaluation certificative est enregistrée.

Art. 5. Modalité d'accès au jury et d'obtention de la certification délivrée par LA COOP CNV

Pour être présentés au jury en vue de l'octroi de la certification délivrée par LA COOP CNV, les candidats inscrits à une session individuelle d'évaluation certificative doivent obligatoirement avoir suivi le cursus de formation dédié et dispensé par LA COOP CNV ou par tout autre organisme de formation habilité à former par LA COOP CNV.

Pour bénéficier de l'octroi de la certification délivrée par LA COOP CNV les candidats doivent avoir finalisé leur session individuelle d'évaluation certificative de 30 minutes.

Art. 6. Habilitation des membres du jury par LA COOP CNV

Seuls des formateurs certifiés en Communication Non Violente par le CNVC (Center for NonViolent Communication- USA). peuvent être membres du jury. Ces derniers sont recrutés annuellement par La COOP CNV, lors d'un appel à candidature francophone émis au sein du réseau international de formateurs certifiés en Communication Non Violente du CNVC. Les membres du jury ne peuvent pas évaluer les candidats qu'ils ont eux-mêmes formés.

Avant de les habilitier, LA COOP CNV s'assure lors d'une réunion d'information collective que les futurs membres du jury connaissent le référentiel de certification concerné et les droits et devoirs afférents à la mission d'évaluation certificative qui leur incombe.

Le jury est une entité compétente sur l'ensemble des activités évaluées au cours de la session individuelle d'évaluation certificative. Au cours d'une session individuelle d'évaluation certificative, les membres du jury habilités évaluent le candidat selon les modalités d'évaluation définies dans le référentiel de certification.

Les membres du jury ne doivent pas entretenir ou avoir entretenu de liens personnels ou professionnels avec le candidat.

Afin de garantir la neutralité et l'objectivité du jury, LA COOP CNV s'assure que sur chaque session individuelle d'évaluation certificative, au moins un des deux membres du jury n'est pas formateur de LA COOP CNV ou habilité à former par LA COOP CNV.

Art. 7. Référentiel de certification délivrée par LA COOP CNV

Le document (En ANNEXE ci-dessous) de référence de la certification LA COOP CNV est dénommé « référentiel de certification ».

Le référentiel de certification fixe les modalités et les critères d'évaluation permettant de vérifier la capacité du candidat à dialoguer avec la Communication Non Violente.

Art. 8. Restitution des résultats par LA COOP CNV

Le score obtenu lors de la session individuelle d'évaluation certificative est restitué immédiatement au candidat par le jury et fait l'objet d'un procès-verbal.

Art. 9. Délivrance par LA COOP CNV de la certification

A l'issue de la session individuelle d'évaluation certificative,

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



En cas d'obtention d'un score global au moins égal à 70 sur 100, le responsable de la session délivre sous huitaine la certification professionnelle au candidat sous forme de parchemin numérique.

En cas d'obtention d'un score inférieur à 70 sur 100, le candidat dispose de 6 mois pour se présenter à une nouvelle session individuelle d'évaluation certificative, en s'acquittant à nouveau des frais d'inscription au tarif en vigueur. Il fait sa demande par courrier recommandé avec accusé de réception (voie postale ou électronique) au responsable de formation qui dispose d'un mois, à compter de la date de réception du courrier, pour y répondre.

Art. 10. Réclamations et voies de recours de la COOP CNV

Les irrégularités affectant les conditions d'organisation ou de déroulement des sessions individuelles d'évaluation certificative constatées par un candidat ou par un membre du jury sont signalées immédiatement au responsable de session.

Le responsable de session peut prononcer l'annulation de la session par décision motivée, au moyen d'un procès-verbal d'annulation de session.

Lorsqu'un candidat conteste la régularité des conditions d'organisation ou de déroulement de sa session individuelle d'évaluation certificative et que le responsable de session refuse de prononcer l'annulation de la session, le candidat dispose de trois mois à partir de la date de cette session pour faire un recours hiérarchique par courrier recommandé avec accusé de réception (voie postale ou électronique). La direction de La Coop CNV dispose d'un mois, à compter de la date de réception du courrier de recours hiérarchique, pour y répondre de façon motivée.

Les candidats absents aux évaluations sont autorisés à s'inscrire à une nouvelle session individuelle d'évaluation certificative sans délai particulier. Cependant, ils devront s'acquitter des frais d'inscription au tarif en vigueur.

LA COOP CNV leur communique, sur demande, la date des prochaines sessions individuelles d'évaluation certificative disponibles.

Art. 11. Traitement des fraudes par LA COOP CNV

En cas de tentative de fraude, de détection de fraude ou de flagrant délit de fraude, le candidat risque :

- l'annulation de sa session individuelle d'évaluation certificative,
- l'interdiction de repasser une session individuelle d'évaluation certificative durant une période de 1 à 5 ans, en fonction de la gravité de la fraude commise.

Art. 12. Sécurisation des données des candidats par LA COOP CNV

Les données concernant les candidats (nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone portable, courriel, date et lieu de naissance) sont utilisées exclusivement pour la gestion de leurs inscriptions aux sessions individuelles d'évaluation certificative par LA COOP CNV. Elles sont conservées 3 mois après les dates de passage des certifications. En cas de fraude constatée, les données sont conservées jusqu'à la fin des procédures engagées dans ce cadre.

Les enregistrements vidéos (caméra, audio et écran) réalisés durant les sessions individuelles d'évaluation certificative font l'objet d'un accord explicite du candidat en amont de son passage de certification. Ils sont stockés 3 mois après les dates de passage des certifications. En cas de réclamations ou de fraudes constatées lors des sessions individuelles d'évaluation certificative, les données sont conservées jusqu'à la fin des procédures engagées dans ce cadre.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données N°2016/679 (RGPD) et de la loi 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les candidats disposent des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement des données les concernant. Ils peuvent exercer ces droits en s'adressant à contact@lacoopcnv.com. Pour toute information complémentaire sur la protection de leur données personnelles, ils peuvent consulter le site internet de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à cette adresse : www.cnil.fr

STRATEGY SCENARISTS

35 rue de Chanzy 75011 Paris

Email : contact@ahimsa-academy.org

Tel : +33610700422



ANNEXE AU REGLEMENT DE CERTIFICATION DE LA COOP CNV « DIALOGUER AVEC LA COMMUNICATION NON VIOLENTE – CNV – POUR MIEUX COOPERER » DESCRIPTIF DES MODALITES D'EVALUATION

Modalités d'évaluation	Durée	Détails du contenu de la session d'évaluation	Critères d'évaluation	Grille d'évaluation			
Mise en situation face au jury lors de la session individuelle d'évaluation finale	Préparation = 5 mn Interaction = 15 mn Entretien final = 10 mn	Le passage de la certification « Dialoguer avec la CNV pour mieux coopérer » se déroule lors d'une session individuelle d'évaluation certificative à distance avec un jury composé de deux formateurs certifiés du CNVC. Le jury propose au candidat un jeu de rôle avec l'un des deux formateurs à partir d'une remarque d'ordre professionnel difficile à entendre et tirée au sort parmi trois critiques ou reproches récurrents qui relèvent de son secteur d'activité. L'autre formateur présent remplit au fur et à mesure du jeu de rôle la grille d'évaluation Cr1 = 20 points Cr2 =20 points Cr3 =40 points Cr4 =20 points Total = 100 points	Cr1 - Le candidat clarifie son intention relationnelle en nommant au moins une des valeurs humanistes et coopératives (bienveillance, écoute, confiance, altérité) qu'il souhaite mettre en œuvre dans la situation de travail donnée. - Le candidat verbalise au moins une émotion qui le traverse en lien avec la situation de travail donnée - Le candidat nomme au moins un de ses jugements (sur lui ou sur son interlocuteur) et le traduit en termes de besoin chez lui en lien avec la situation de travail donnée Cr2 - Le candidat décrit, sous forme d'observations, la situation de travail pour laquelle il souhaite initier un dialogue professionnel. - Le candidat formule au moins une hypothèse sur les émotions de son interlocuteur en lien avec la situation de travail décrite. - Le candidat formule au moins une hypothèse sur les besoins de son interlocuteur en lien avec la situation de travail décrite. Cr3 : - Le candidat, après avoir vérifié la disponibilité de son interlocuteur, articule les différentes phases du dialogue : • écoute empathique suivie de la reformulation sous forme interrogative d'au moins un besoin de son interlocuteur, y compris ceux liés aux situations de handicap • expression d'au moins un de ses propres besoins à son interlocuteur - Le candidat valide avec son interlocuteur au moins deux besoins à prioriser Cr4 : - Le candidat s'accorde avec son interlocuteur sur au moins une action coopérative qui réponde aux critères suivants : concrète, réaliste, située dans le temps, spécifique, formulée dans un langage d'action positif, négociable et reliée aux besoins priorités - Le candidat précise à son interlocuteur au moins une condition de suivi des engagements respectifs	5 points 5 points 10 points 5 points 5 points 10 points 15 points 15 points 10 points 15 points 5 points			
			100 points				
			Durée totale de la session individuelle d'évaluation finale pour le candidat :		30 minutes		
			Acquisition de la certification si le candidat obtient un score global au moins égal à 70 points sur 100 points				

La Coop CNV – L'esprit coopératif
128 rue de la Boétie 75008 PARIS – www.lacoopcncv.com
S.C.I.C - S.A à capital variable - N° SIRET : 878 838 13500019
Déclaration d'activité n°1175587675 auprès de la DREETS Ile de France